

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ASSURANCES COMMUNAUTE DE COMMUNES

LOT 2 : PROTECTION JURIDIQUE

Pouvoir adjudicateur:

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes « Cœur De Nacre »
7, rue de l'Eglise
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Marché n°2021-08

LOT 2 ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

Article 1 : Objet du marché

L'assurance de responsabilité a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par les personnes couvertes par le contrat d'assurance, à la suite de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers.
La garantie porte sur la Communauté de Communes « Cœur de Nacre ».

L'assurance implique la protection juridique de la collectivité, ainsi que la protection fonctionnelle des agents et des élus.

Article 2 : Activités

Toutes activités de la collectivité et de ses services.

Article 3 : Date d'effet du contrat et durée

Date d'effet :	1 ^{er} janvier 2022
Fin d'effet :	31 décembre 2025
Périodicité des cotisations :	Annuelle

Article 4 : Résiliation

Le préavis de résiliation du contrat sera, dans tous les cas et pour toutes les parties, de **trois mois**.

Article 5 : Renseignements donnés pour l'appréciation du risque

- Nombres d'habitants : Tableau de présentation des 12 communes (sources INSEE)

Anisy	734
Basly	1 081
Bernières-sur-mer	2 286
Colomby-Anguerny	1 105
Courseulles-sur-mer	4 242
Cresserons	1 132
Douvres-la-Délivrande	4 999
Langrune-sur-mer	1 879
Luc-sur-mer	3 228
Plumetot	213
Reviers	559
Saint-Aubin-sur-mer	2 313
Total :	23 771

Conseil Communautaire :

1 Président, 8 Vice-Présidents, 23 Conseillers Communautaires

Compte administratif 2020 :

- 1 Budget général
- 4 Budgets annexes :
 - o Zones d'activités économiques
 - o Pépinière d'entreprises
 - o Centre aquatique
 - o Collecte et traitement des déchets

Fonctionnement : 14 000 000 €

Investissement : 2 000 000 €

- Masse salariale brute : 1 100 000 €

Ressources humaines :

ETP par catégorie

Catégories	A	B	C	CDI	CDD	Total
ETP	1	5,3	4	7,05	9,11	26,46
Nombre d'agents	1	9	4	17	11	42

ETP par services

Services	Administration	Environnement	Eco-Emploi	Musique	Centre culturel	Total
ETP	4,30	3,60	2,70	11,06	4,80	26,46
Nombre d'agents	6	4	3	24	5	42

Répartition de l'effectif H /F	Nombre	%
Homme	17	40 %
Femme	25	60 %

Article 6 : Garanties

- Conseils auprès de l'assuré
- Prise en charge des frais de constitution de dossier
- Prise en charge des honoraires d'expert
- Prise en charge des émoluments ou honoraires d'avocats, d'avoués et auxiliaires de justice
- Prise en charge des frais de justice et autres dépends taxables que l'assuré est tenu de rembourser en vertu d'une décision judiciaire ou d'une transaction amiable

Accepté par l'assureur soussigné

A....., le

A Douvres-La-Déivrande, le

Le pouvoir adjudicateur.
Le Président,

Thierry LEFORT